

BELGIQUE-BELGIË

1348 LOUVAIN-LA-N

P.P. 7 1245

**36**

**4-2006**

**Actu  
API**

**L'ESSENTIEL  
DU PROGRAMME  
EUROPÉEN MIEL**

# Travaux divers



Les colonies hivernent et de ce fait les travaux au rucher se font rares. Mis à part un contrôle général et le traitement des colonies sans couvain pour éliminer un maximum de varroas avant la bonne saison, les apiculteurs peuvent penser qu'ils n'ont plus rien à faire. C'est pourtant rarement le cas, car beaucoup mettent à profit cette période plus calme pour préparer le matériel pour la saison suivante et pour commercialiser leur production.

## TRAITEMENT DE FIN DE SAISON

*Les traitements d'été* disponibles pour les apiculteurs (Apivar, Thymovar...) *ne présentent pas une efficacité suffisante* pour permettre aux abeilles de redémarrer une nouvelle saison dans de bonnes conditions (moins de 50 varroas dans les ruches). Dans de très nombreux cas, *un second traitement est indispensable*. Celui-ci doit s'effectuer *en absence de couvain* ou avec des surfaces de couvain très réduites. Cette situation ne s'observe chez nous que durant la période allant du 15 novembre à la fin janvier, en fonction de la race d'abeilles et de la localisation du rucher.

Au niveau international, deux produits sont utilisés à cette période : le Perizin en dégouttement et l'acide oxalique en dégouttement ou en sublimation.

L'Oxugar, un tout nouveau médicament vétérinaire à base d'acide oxalique vient d'être agréé en Allemagne.

En Belgique, la situation est assez confuse et il reste bien difficile de trouver une information officielle. La seule disponible se trouve sur le site de l'AFSCA ([www.afsca.be](http://www.afsca.be) -> plan du site -> apiculture -> document Pdf à télécharger). Le document qui s'y trouve signale qu'il est possible d'utiliser le Perizin en traitement hivernal. Cette information peut cependant évoluer et nous vous conseillons de la vérifier. Selon la législation européenne, vu qu'il existe un médicament vétérinaire à base d'acide oxalique agréé dans un pays de l'Union européenne, un vétérinaire peut le prescrire sous sa responsabilité vu qu'il n'existe pas d'autres médicaments vétérinaires disponibles pour un traitement de fin de saison.

Si cette dernière piste vous intéresse, sachez que l'information mise à jour sera disponible sur le site du CARI ([www.cari.be](http://www.cari.be) -> nouveautés).

Normalement, une campagne de traitement sera organisée par le CARI si les services officiels acceptent ce produit.

## Matériel

De quel matériel aurons-nous besoin lors de la saison prochaine ?

Le fait de préparer son matériel en hiver vous fait gagner un temps précieux en saison, il ne faut donc pas hésiter à profiter de cette période plus calme pour réparer, améliorer et compléter votre matériel.

Voici un petit tableau qui peut vous servir de mémo. La liste du matériel nécessaire est évaluée en fonction du nombre de colonies (3 exemples : rucher avec 3, 10 et 50 colonies en hivernage). Nous partons du principe qu'aujourd'hui, chaque apiculteur dispose de ruchettes pour travailler. Le matériel est évalué pour des ruches 10 cadres non divisibles.

### MATÉRIEL DE RÉSERVE

Colonies	Corps	Ruchettes	Cadres	Planchers	Couvre-cadres	Partitions	Nourisseurs	Hausses avec cadres
3	1	2	30	2	1	4	4	9
10	± 3	5	90	5	4	13	12	30
50	±10	25	250	13	13	60	30	150

Il faut profiter du fait que ce matériel n'est pas utilisé pour le remettre à neuf si nécessaire ou simplement le nettoyer et ensuite le désinfecter (une liste des produits de désinfection autorisés est disponible sur le site de l'AFSCA ([www.afsca.be](http://www.afsca.be)) -> Production animale -> Santé animale ->Prévention des maladies animales contagieuses -> Mesures au niveau

de l'exploitation -> hygiène -> désinfectants généraux agréés).

On peut également apporter certaines améliorations qui faciliteront les opérations de transport de matériel. Plusieurs systèmes existent sur le marché et sont adaptables à la majorité des ruches à condition de travailler avec du matériel standard. En voici quelques exemples.



**Le plus fréquent :** les crochets en V sont très utilisés en France. Attention, il faut un matériel parfaitement homogène. Les attaches doivent être bien centrées (idéalement avec un gabarit). La vis du haut est placée un petit cm au-dessus du V. Il est intéressant de pouvoir continuer à placer une grille à reine (sans cadre).



**Le plus facile,** le système italien : les corps et hausses sont équipés de trois coins qui permettent d'éviter le glissement des différentes parties de la ruche lors du transport. Ce système est très intéressant mais requiert un couvre-cadres avec un encadrement qui reprend au mois la hauteur du coin. En Italie, ils profitent de cet espace pour placer des pains de candi...



**Fabrication maison :** en Sicile, de nombreux apiculteurs solidarisent leurs ruches en clouant quatre lattes de 4 à 5 cm en haut de chaque côté des différents éléments d'une ruche pour les solidariser lors du transport. Il faut naturellement prévoir un petit espace sans latte pour décoller les différents éléments avec un lève-cadres. Un renfort métallique est souhaitable à ce niveau. Ces lattes peuvent servir de poignées.



**Simple et original :** Alain Pinel est un apiculteur astucieux du midi de la France : pour solidariser les différents éléments de ses ruches, il utilise simplement deux têtons qui sont vissés au centre en haut des parois avant et arrière de ses ruches et hausses. Dans le bas de ces parois, il fore deux trous correspondant à la dimension des têtons métalliques. Le couvre-cadres a également ces deux trous. Ce système est certainement le moins coûteux et le plus facile à réaliser.



A côté de ce matériel de base, certains profiteront de cette période pour construire du matériel que l'on trouve rarement dans le commerce, comme ce présentoir vitré à un cadre qui s'adapte sur le haut d'une ruchette 6 cadres ou encore une



ruchette Ruck-Zuck qui permet de prélever des cadres pour constituer une ruchette en évitant d'y introduire la reine.





## PLAISIR DES SENS

Avec la fin de l'année, on pense aux cadeaux et aux plaisirs de la table. Pourquoi ne pas en profiter pour mettre en valeur votre miel et d'autres produits de la ruche ? Comme le montrent ces photos, les possibilités sont nombreuses. Voici par exemple une recette de pralines au miel.

Attention, dès que vous vendez un produit transformé, vous devez avoir un numéro d'entreprise et, si nécessaire, un accès à la profession (cas des pralines).



## PRALINES AU MIEL

### Ingrédients :

chocolat à 72 % de cacao  
miel  
crème fraîche épaisse

### Matériel spécifique :

moule en silicone

## Recette

### Base pour la coquille

Faire fondre le chocolat pour que sa température atteigne celle de la lèvre (35 - 36°C). Cette température permet un nappage idéal du moule et évite que le chocolat ne se crevasse lors du refroidissement. Il faut veiller à ce que le chocolat soit réparti sur toutes les parois. Après nappage du moule, racle la surface pour ne laisser que les coquilles.

### La ganache

Faire fondre au bain-marie le chocolat auquel on ajoute le miel dans la proportion de 100 g de miel pour 200 g de chocolat. Ajouter lentement 30 cl de crème épaisse au mélange. Il faut absolument éviter l'ébullition du mélange. Lorsqu'il est bien onctueux, laisser refroidir (une heure au frigo



par exemple). Par la suite, ce mélange sera placé dans un bol et fouetté à la main pendant 25 minutes jusqu'à doublement du volume. La couleur de la mousse sera devenue claire.

Cette ganache est mise dans les coquilles avec une douille. Il faut réserver un petit espace pour pouvoir refermer les pralines.

### La fermeture

On reprend le chocolat à 72 % que l'on réchauffe à la température « de la lèvre ». On recouvre alors le moule pour refermer les pralines. On racle l'excédent.

On démoule les pralines après refroidissement complet.

Ces pralines sont à conserver au frigo vu la présence de crème fraîche.



# PROGRAMME MIEL

Dimanche 28 janvier 2007

aux Facultés universitaires de Namur, rue de Bruxelles 61, auditoire L1

Le Comité d'accompagnement a le plaisir de vous inviter à une grande journée d'information qui, comme chaque année, vous informera des travaux réalisés dans le cadre du programme européen de soutien à l'apiculture (règlement 797/2004) et les projets qui seront développés. En 2007, la priorité portera sur l'amélioration des reines avec des projets orientés vers les nouveaux apiculteurs et vers les apiculteurs éleveurs. Voici le programme de la journée.

Matinée :

---

## Bilan du programme « Miel »

9 h 45	Accueil des participants
10 h	Saison apicole 2006 et programme 2007 <ul style="list-style-type: none"><li>· Traitement de la varroase, les nouveaux produits</li><li>· Guide de bonnes pratiques</li><li>· Un climat perturbé</li></ul>
11 h 15	Pause café
11 h 30	Élection de 6 membres du comité d'accompagnement
12 h	Pause pour le repas de midi

Après-midi :

---

## Amélioration du cheptel

14 h	Conférence par <b>Jos GUTH</b> « Programme d'amélioration du cheptel au Luxembourg »
16 h	Pause café
16 h 30	Possibilités d'application à la Belgique
17 h	Débat
17 h 30	Clôture de la journée